

**Chiffres clé du territoire : Rhône Alpes**

23 000 établissements employeurs - 210 000 emplois, soit 9.6 % des effectifs salariés dans la région.

161 550 personnes travaillent dans une association, soit 77 % de l'emploi ESS de la région.

29 583 personnes travaillent dans une coopérative, soit 14 % de l'emploi ESS de la région.

**Identité :****2008**

- En 2002, la Métro a acquis la propriété de la friche industrielle Isnard, une parcelle de 2,5 hectares. Soucieuse de trouver des espaces locatifs pour des structures d'insertion grenobloise, l'agglomération y a construit un hôtel d'activité. Fin 2007, une dizaine d'acteurs ESS (associations, coopératives, et structures d'insertion) ont décidé de s'y installé afin d'y créer un espace de travail mutualisé, favorisant les coopérations inter-structures et affichant les valeurs et pratiques de l'ESS. Après leur emménagement en mars 2008, ils ont créé l'association La Baie en avril 2008 afin de gérer les services mutualisés et animer le site.
- Association regroupant la 20aine de locataires d'ARTIS.
- Foncier : Bâtiment de 4000 m<sup>2</sup>, appartenant à la Métro. • Loyer : 60€/m<sup>2</sup>/an (moyenne).
- Services communs : commandes de fournitures, cuisine, salle de réunion, salle de détente, parking à vélo, téléphonie et internet, relations avec le bailleur.
- Territoire d'action : Grenoble.
- Fonctions : - Hôtel d'activité

Taille du pôle : 2/5

Niveau de structuration : 2/5

**Actions :**

- Objectifs :
  - Favoriser les coopérations et mutualisation entre les acteurs ESS.
  - Constituer un pôle d'économie sociale et solidaire ayant un rayonnement qui dépasse les strictes activités de chaque structure membre.
- Réalisations :
  - Mutualisation de locaux
  - Mutualisation de services
  - Animation du collectif
- En projet :
  - Plan de déplacement, formations communes, mutualisation de trésorerie, ...

**Bilan**

- Remarque :
  - ARTIS est un projet qui a été pensé au départ par La Métro, sans impliquer dès le départ les acteurs ESS locaux. La dynamique collective qui a ensuite été initiée par les acteurs a donc du s'adapter rapidement aux contraintes du bâtiment. Il faut donc du temps pour que la « greffe prenne » et que le collectif s'approprie les lieux et développe une pratique de coopération.
- Enjeu pour l'avenir :
  - Faire vivre le réseau, de fédérer les associations, donner vie à la dimension collective d'ARTIS en s'appuyant sur d'autres moyens que le bénévolat des différentes structures qui ne peut pas suffire dans une perspective de pérennisation.

**Documents joints :**

- Statuts de La Baie
- Article de journal, DL, 09/10/2008. • Article du Métroscope, février 2009. • Diaporama de présentation